

“COMMENT GÉRER LA DETTE PUBLIQUE DANS UN CONTEXTE DE CRISE FINANCIÈRE INTERNATIONALE ? »

Charbel Nahas

Conférence au Rotary Club de Beyrouth

Le 12 janvier 2009

Hôtel Bristol, Beyrouth

INTRODUCTION

La dette libanaise entre crise financière internationale et agression israélienne sur Gaza

La relation entre la dette publique libanaise et l'actuelle crise financière internationale s'impose naturellement et a été retenue comme thème de la conférence mais l'autre fait dominant de l'actualité, l'agression israélienne sur Gaza, peut aussi être utilement mis en relation avec la dette publique et je vais m'expliquer sur cette relation.

Une dette est un phénomène cumulatif. Tant qu'elle s'accumule, cela signifie la capacité de vivre avec des déficits, donc de dépenser plus qu'on ne gagne. Tout le monde s'en trouve très bien. Mais le problème c'est que, à un moment donné, la dette atteint des niveaux où elle devient difficile de la gérer et, à ce moment, peu de gens osent sortir des positions dans lesquels eux-mêmes et la majorité de la société se sont progressivement enfoncés. Et l'on aboutit à une explosion violente.

C'est exactement ce qui se passe sur la scène politico-militaire sur le territoire de la Palestine, après le blocage des issues raisonnables possibles ; c'est ce qui s'est passé pendant longtemps dans la gestion des finances internationales, avec M. Greenspan repoussant, petite crise après petite crise, l'échéance de corrections économiques et bilanciennes fondamentales, jusqu'au moment où, par un accident dont on a exagéré l'importance, cette accumulation s'est transformée en crise ouverte.

C'est ce qui ne s'est pas encore passé au Liban.

Mais, en règle générale, on constate qu'à force de reporter les problèmes, on en vient à les oublier et quand leur accumulation se rappelle à l'attention, on ne sait plus les traiter.

Quelques idées simples

Il y a quelques idées simples, partiellement vraies (et je dis bien partiellement pour souligner le risque qu'elles ne se transforment en

dogmes réducteurs et paralysants) que je pense utile d'évoquer en préambule, tout en avertissant de leurs limites.

L'arithmétique de la dette

La dette a une dynamique propre que l'on appelle la spirale de la dette. Le déficit d'une année, s'additionnant au stock de la dette précédente, en augmente le stock mais augmente aussi son service en intérêts et par suite le déficit de l'année suivante et ainsi de suite... de déficit en dette, et de dette en déficit, il y a bien un phénomène cumulatif...

L'accumulation serait même accélérée par le fait que, la dette augmentant, le risque du débiteur s'aggrave et les taux d'intérêt devraient normalement s'alourdir.

Origines et sorties

Le fait est réel, mais il est insuffisant pour appréhender la réalité, pour plusieurs raisons. D'une part, la dette ne découle pas seulement des déficits. Elle découle aussi, pour une partie non négligeable, des politiques monétaires, car les banques centrales aussi s'endettent. Elles s'endettent pour se constituer des réserves ou pour stériliser une masse monétaire excédentaire.

D'un autre côté, il y a des déficits qui ne se traduisent pas en dette, du moins pas en dette visible. Ce sont, par exemple, les arriérés, reconnus qui sont des dettes forcées. Il y a aussi des arriérés qu'on cache, des déficits qu'on camoufle sous des formes diverses, sous forme de pertes d'entreprises publiques, par exemple, qu'on couvre par des financements de la Banque Centrale ou de banques publiques ou même privées et qui n'apparaîtront pas comme des dettes...

La réalité est donc plus complexe que ce que suggérerait la mécanique simple ou l'arithmétique de l'accumulation de la dette.

Par ailleurs, il faut aussi noter qu'une dette ne se rembourse pas seulement par des excédents. D'ailleurs, historiquement, peu de dettes ont été remboursées par des excédents. En général, la dette se rembourse par l'inflation. Ou bien, elle ne se rembourse pas, mais quand la croissance s'accélère, en termes relatifs, elle devient supportable. Les exemples de pays remboursant leurs dettes sont très rares, le cas le plus célèbre, mais c'est un cas tragique, reste celui de Nicolae Ceausescu en Roumanie.

Investissement et privatisation

Un deuxième point qui mérite d'être soulevé, c'est que la dette ne représente qu'une image partielle de la situation des finances publiques. L'État a un bilan, comme toute société ou entité. Le patrimoine de l'État comporte une masse considérable d'actifs. Son passif comporte la dette, mais peut aussi comporter d'autres engagements, qui ne sont pas immédiats et que les usages comptables n'imposent pas d'enregistrer comme telle... Cela signifie deux choses. D'abord, quand l'État s'endette pour investir de façon judicieuse, il augmente son passif, mais il augmente de la même quantité son actif et par conséquent, en termes économiques, il ne

se trouve pas pire après qu'avant mais plutôt le contraire. De manière symétrique, cela signifie qu'en privatisant on n'améliore pas la situation économique de l'État car, en vendant un actif, évidemment à son juste prix, on n'est ni plus riche, ni moins riche qu'avant, on en est exactement au même point si l'on regarde le bilan ou le patrimoine global de l'État.

LA DETTE PUBLIQUE, NATURE ET EFFETS

Spécificités de l'État comme débiteur :

On a spontanément tendance à comparer une dette publique à une dette privée. Or l'État est une entité très particulière.

Il est éternel,

D'abord l'État est censé être éternel, il n'y a pas donc de terme d'exigibilité à la dette. La dette publique n'a pas besoin d'être remboursée à une date donnée. Ce n'est pas la même chose qu'un prêt à durée déterminée; ce n'est pas comparable à la situation d'un ménage qui doit rembourser un prêt durant sa vie active, ou encore à un projet ou une société qui ont des durées limitées... Par conséquent, la notion de solvabilité de l'État est assez problématique. Elle est généralement mesurée, de manière synthétique, en disant que l'endettement net ne doit pas dépasser la valeur actuelle des excédents futurs envisageables. Cette définition, tout à fait acceptable en théorie est malheureusement peu opérationnelle car on ne voit pas bien comment mesurer le flux infini des excédents futurs et on ne sait pas bien définir par ailleurs le taux d'escompte de ces excédents. On se contente donc, plus prosaïquement, de règles approximatives et empiriques, en disant qu'une dette est soutenable, si jamais le poids qu'elle exerce sur l'économie ne dépasse pas une limite supérieure, quelle que soit cette limite. Les règles de Maastricht ont ainsi retenu 60 % du PIB ; des économistes pensent que cette limite peut être relevée. En tout cas, nous sommes au Liban, bien au-delà des limites les plus tolérantes dans ce type d'approche.

Souverain,

Deuxième caractéristique, un État est souverain. Une entreprise ou un ménage, pour pouvoir rembourser leur prêt, doivent compter sur un excédent de liquidité. L'État peut avoir des rentrées découlant de ses propriétés ou de son patrimoine, c'est le cas des pays pétroliers ; mais c'est tout à fait accessoire. Les États modernes comptent sur l'impôt. Or l'État peut augmenter les impositions fiscales. Donc, la souveraineté s'exprime d'abord par la capacité de réaliser des prélèvements obligatoires. Ensuite, l'État est souverain dans la mesure où il a une capacité de création monétaire. L'État

peut créer de la monnaie et payer avec la monnaie qu'il crée. Nous le faisons régulièrement au Liban. La limite de l'exercice de création monétaire est l'inflation. Mais l'inflation est aussi une forme d'impôt, un impôt souvent très dur. Les déficits que l'État a dû supporter durant les années 80 avec la prévalence des milices sur le territoire et sur les entités publiques ont été entièrement financés par l'inflation. Le contrecoup, c'est qu'une grande partie de l'épargne des ménages libanais a été rayée. L'État peut enfin rembourser la dette en y renonçant. On ne peut pas saisir les biens de l'État, du moins tant que les conditions d'émission des prêts ne prévoient pas des clauses qui ouvrent cette possibilité du fait du recours à des juridictions étrangères, comme cela s'est passé il y a quelque temps quand il y a eu saisie sur des avions de la MEA et sur le produit d'émissions obligataires de l'État, suite à une action intentée devant les tribunaux de l'État de New-York.

Et transparent

La troisième spécificité de l'État, en termes économiques, est qu'il est transparent. L'État, éternel et souverain, ne porte pas vraiment de dette. La dette publique est portée en définitive par l'économie, et non par l'État. L'endettement public est un endettement de l'économie, géré par l'État qui n'est, finalement, qu'une courroie de transmission entre les prêteurs et l'économie.

Des paradoxes utiles:

Cela conduit à passer en revue un certain nombre de paradoxes dont l'éclaircissement est nécessaire pour dissiper certains lieux communs et mieux comprendre les enjeux de la dette publique et des politiques de sa gestion.

Une dette domestique appauvrit et enrichit en même temps

Une dette publique, dès le moment où elle est détenue, en grande partie, par des agents domestiques, c'est le cas de la dette publique libanaise dont près de 90% sont détenus, directement ou indirectement, par les entités et les ménages libanais, est en même temps un poids, un passif, mais aussi un patrimoine, une richesse.

On entend souvent les Libanais dire : « Nous avons malheureusement une dette publique catastrophique, mais heureusement que nous avons des banques qui ont beaucoup de dépôts ». On ne fait pas souvent la relation entre les dépôts et la dette, alors que, pratiquement, et à peu de chose près, c'est la même chose. Une dette publique domestique est ainsi une bien curieuse bête, elle représente en même temps richesse et besoin.

Est-ce un problème ou une solution, de plus si agréable ?

De plus, on présente généralement la dette comme étant un problème. C'est assez injuste, parce que la dette c'est d'abord une solution. C'est une solution très facile même, la solution de facilité, qui consiste à pouvoir dépenser sans avoir à faire face aux difficultés de la collecte et de la mobilisation des ressources. Le problème provient de l'accumulation, mais ce problème est pour plus tard, par définition. Le fait d'avoir pu disposer d'une dette aussi

considérable signifie d'abord que le recours à la dette comme solution a été facilité par des conditions particulières, et pas nécessairement du fait d'un plan machiavélique quelconque. Donc, le fait de rendre facile l'endettement et la gestion de la dette est un argument décisif pour accumuler cette dette et la perpétuer et non pas pour en sortir.

Est-elle autonome ou commandée et asservie?

A partir de là, on est en droit de s'interroger sur la nature de la dette publique libanaise, avec ses caractéristiques : dette hors normes quant à ses niveaux, dette presque intégralement domestique, et enfin dette qu'il a continuellement été facile, à part quelques tournants spécifiques, de refinancer, pour savoir si cette dette est un phénomène accidentel et exogène, dû à certaines causes ponctuelles (la reconstruction, certains vols, l'achat de complicités politiques, une politique monétaire donnée, ou d'autres...). Si tel est le cas et si les causes originelles de la dette sont identifiables et pour peu qu'ils ne soient pas renouvelables, on devrait pouvoir traiter la situation. Mais que faire si, au contraire, les causes de la dette n'étaient pas exogènes ou accidentelles ? si la dette était, tout simplement, l'indice, le marqueur, voire le ressort majeur de la domination et de la survie d'un système économique-politique... Je prétends fermement que la dette libanaise relève de la seconde catégorie et non de la première.

La dette publique comme ressort du système socio-économique

L'accumulation de la dette publique au Liban se distingue par sa remarquable régularité. Elle augmente d'environ 4500 à 5000 milliards de LL par an. Mais cette régularité n'apparaît pas toujours très clairement parce qu'au Liban, comme dans d'autres pays endettés, on a appris à cacher la dette, à manipuler les chiffres. Mais pour qui connaît un peu les techniques en ce domaine, la démonstration n'est guère difficile. Or cette augmentation correspond assez exactement au déficit moyen de nos comptes extérieurs, mesurés au niveau du solde de la balance courante (que d'autres experts s'attachent à manipuler aussi, mais le décodage est encore plus simple à ce niveau). Et elle correspond assez exactement aussi au flux net de la balance des capitaux puisqu'en moyenne, notre solde final de la balance des paiements est équilibré. Comme par miracle, année après année, quand nous recevons environ 3 ou 4 milliards de \$ de mouvements de capitaux, notre dette publique augmente pratiquement du même chiffre, et comme par hasard, nous importons pour ce même montant en excédent de ce que nous exportons comme biens et services et rémunération des facteurs, travail et capital. Il est vrai que, certaines années, tel ou tel autre de ces trois grandeurs diverge un peu des deux autres, et l'on observe un petit excédent ou une petite accélération, un petit déficit ou un petit ralentissement, principalement d'ailleurs sous l'effet des variations des prix et des revenus du pétrole ; mais la règle tient de manière irréfutable et l'équilibre est miraculeusement préservé sur la durée. Si l'on croit à

ce miracle permanent soit l'on est amené à reconnaître, tout simplement, dans la dette publique, la courroie nécessaire pour utiliser notre accès à ce flux de capitaux entrants pour financer notre excès de consommation et, dans une moindre mesure, d'investissement domestiques.

Parce que sinon les capitaux viendraient et, du fait de leur extrême concentration, auraient pour simple effet d'augmenter les patrimoines financiers de quelques centaines de ménages richissimes qui, quelque prodigues qu'ils soient, ne pourraient en dépenser domestiquement qu'une part infime, le reste étant replacé, à travers le système bancaire, à l'étranger. On n'en verrait pratiquement pas l'impact au niveau de l'économie, de la consommation, des diverses activités qui s'y rattachent et des importations, et on n'observerait pas de déficit dans nos opérations courantes avec l'extérieur. Or tout cela a bien lieu et nécessite la transformation de ces capitaux, de leur statut de dépôts concentrés vers un statut de revenus distribués. Or qui est mieux placé, pour rendre ce service, que l'État et il le rend très bien. Voilà pour la dette libanaise.

***Dette libanaise
publique et
dettes
américaines
privées***

En comparaison, la dette américaine, elle, est essentiellement privée car l'État fédéral américain, du moins jusqu'aux récents plans de sauvetage, était peu endetté, de l'ordre de 65% du PIB à la fin de 2007. Elle sert à peu près le même but : financer un déficit au niveau de la balance courante, mais c'est d'abord un endettement du secteur privé à travers les banques et quasi banques, de plus en plus, les marchés de capitaux qui réinjectent sur le marché domestique les flux attirés du reste du monde (en plus de la création monétaire). Au bout du compte, même si la courroie de transmission est différente, la dynamique est la même : une importation de capitaux finançant un excès de consommation domestique.

Devant une telle situation, il n'y a pas lieu de parler de la dette comme d'un phénomène isolé ou indépendant.

Mais si elle constitue l'image caractéristique du système économique dans son ensemble, elle n'est pas pour autant suivie avec attention. Bien au contraire, l'intérêt qu'elle suscite est désordonné, épisodique et décalé. Ainsi, pendant que la dette s'accumulait tout au long des années 90 et en fait jusqu'à la visite de M Wolfenson à M Hariri, en février 2001, les gens qui rappelaient, à droite et à gauche, que l'accumulation de la dette était un phénomène sérieux et grave et qu'il fallait prendre le taureau par les cornes et essayer de régler le problème avant qu'il ne dépasse des seuils délicats voire irréversibles, ces gens étaient regardés comme des oiseaux de mauvais augure, parce que jusqu'à cette date, les Libanais étaient obnubilés par la stabilité du taux de change. Ce n'est que plus tard qu'ils ont commencé à s'inquiéter du

problème de la dette, mais seulement quand ce problème n'était plus vraiment gérable. Nous avons donc assisté à un phénomène de décalage : jusqu'en 200-2001, les gens étaient obnubilés par la stabilité du cours de change alors qu'il avait été stabilisé depuis huit ans, précisément du fait de l'expansion de la dette publique en devises ; et quand ils ont commencé à s'inquiéter de la dette, les politiciens se sont mis à se lancer des accusations quant à leurs responsabilités dans son accumulation et à rivaliser de solutions, qui voulant baisser les impôts et qui les augmenter, le plus souvent les mêmes tenant l'un et l'autre discours à quelques semaines d'intervalle, jusqu'à ce qu'une aide extérieure vienne apporter un sursis in extremis. Depuis, la montée des prix du pétrole a dopé les flux de capitaux, les capacités de refinancement se sont accrues et l'on ne parle plus de la dette qui continue pourtant de s'accumuler inexorablement.

***Le décalage
entre l'évolution
des faits et la
conscience des
faits***

A travers toutes ces phases, le décalage est donc resté très grand entre l'évolution des faits d'une part, et d'autre part la conscience des faits et le courage de les affronter.

Après la similitude entre la dette libanaise et la dette américaine, nous retrouvons là la deuxième similitude frappante que j'avais mentionnée au début de cette conférence, entre le manque de consistance dans la gestion financière de la dette et dans la gestion politique du conflit avec Israël. En bombardant Gaza, en abusant de violence, Israël détruit ouvertement toute possibilité d'une solution basée sur le principe des deux États, et les Arabes continuent de se disputer sur les initiatives, les processus, les feuilles de route et les accords de paix. Sur l'un et l'autre registre, les hésitations, les solutions de facilité, les petites lâchetés conduisent aux mensonges, aux illusions spontanées ou entretenues, puis aux impasses et enfin, un jour, les risques s'étant accumulés, aux crises et à la violence.

FINANCES ET STRATÉGIE: MODES DE GESTION DES RISQUES

***Gestion et
régulation, non
pas de la dette
mais du temps et
des incertitudes,
par la dette***

La dette constitue donc une courroie fonctionnelle du système, non seulement au Liban, mais de manière générale, elle illustre un des principaux modes de gestion et de régulation en société.

Car, en matière financière comme en matière politique, l'avenir est toujours fait d'incertitude, de risques, d'ambitions, de craintes. Pour y faire face et contenir le désordre qu'ils induisent, on peut reconnaître deux grandes familles typologiques de gestion : soit on cherche à amender l'intensité de l'impact de ces risques, soit on cherche à aménager le lieu ou le temps de leur impact.

***Des actions sur
l'ampleur de
l'impact,
par la
hiérarchisation***

Dans la première famille, si l'on cherche à amender l'intensité de l'impact, deux pistes s'offrent : soit on joue sur la hiérarchisation, c'est-à-dire on définit des catégories qui seront moins exposées aux risques et d'autres qui le seront plus, en attribuant des privilèges ou des rémunérations matérielles et symboliques en contrepartie de la plus grande exposition ; cela a l'avantage de renforcer l'armature sociale, professionnelle, statutaire de la société mais impose le coût de faire admettre les privilèges par ceux qui en ont moins ; au Liban, par exemple, sur le registre politique, il existe une hiérarchie de statuts, fondée durant la phase de domination syrienne et amendée, dans un désordre évident, depuis 2005, elle s'exprime dans l'accès au pouvoir, aux media, etc. et, sur le registre financier aussi, dans le domaine privé, c'est chose courante, les gages, les hypothèques, les junior-senior sont toutes des méthodes d'hiérarchisation des risques, mais en termes de finances publiques, quand on parle de dette de marché par opposition à une dette «par-dessus le marché», quand on a voté une loi absolument injuste donnant priorité dans l'utilisation des recettes éventuelles des privatisations au paiement des intérêts sur la dette publique au détriment de toutes les autres formes de paiements dus par le Trésor, on a introduit une hiérarchie privilégiant les créanciers par rapport au reste des citoyens bénéficiaires des services publics ; quand le gouvernement accumule les arriérés, puis, sous la pression les rééchelonne sur plusieurs années sans intérêts alors qu'il paie rubis sur l'ongle les détenteurs des titres de dette publique, il introduit une hiérarchie...

L'hiérarchie entraîne une forte solidarité entre les divers groupes privilégiés qui deviennent, tous ensemble, otages du système hiérarchique. L'ensemble devenant plus solide, devient aussi plus fragile, mais pour plus tard.

***Ou par la
mutualisation***

L'autre approche est la mutualisation des risques. À l'inverse de la hiérarchisation, l'impact des risques est étalé. Cela sécurise les gens, du fait de la loi des grands nombres, l'amplitude de chaque type de risque auquel chaque individu se sent exposé est très largement réduite. C'est la règle de base des assurances, des mutuelles, de la Sécurité Sociale... mais c'est aussi celui du service militaire par opposition aux corps de guerriers professionnels et c'est surtout le principe de base de l'impôt qui, en fonction du dogme de l'unicité du budget, est affecté à l'ensemble des dépenses de l'État et non pas à une dépense particulière. C'est aussi la garantie des dépôts.

C'est en fonction de cette approche que les banquiers américains puis européens ont cherché à faire assumer par les contribuables les trous accumulés dans leur gestion et les avantages alloués durant des années à leurs dirigeants et partenaires dès le moment où ils ont réussi à faire admettre que la crise était un choc et non le résultat d'un mode de gestion.

Mais là aussi le système de gestion a ses limites car on trouve toujours ceux qui, à tort ou à raison, refusent de payer pour les autres soient qu'ils jugent ces « autres » responsables de leurs malheurs, soient qu'ils estiment qu'ils sont mieux à même que l'État, comme représentant de la collectivité, de gérer leurs ressources et leurs risques tout ensemble.

***d'autres actions
sur le lieu de
l'impact***

La gestion de ces deux techniques, contradictoires et complémentaires, n'est pas simple. C'est pour cela qu'une deuxième famille de modes de gestion s'impose à l'intérêt des « politiques ». Elle consiste non pas à gérer l'amplitude de l'impact des risques, du dommage éventuel, mais le lieu et le temps de l'impact, soit on les dévie à côté, géographiquement ou socialement, soit on les reporte à plus tard.

Dévier les risques signifie en termes pratiques la séparation, l'amputation, voire la destruction. Si l'on fait porter la totalité ou la quasi-totalité du dommage à une partie de la société ou du pays ou de l'économie pour sauver le reste : c'est l'attitude de de Gaulle abandonnant l'Algérie, avec ses pieds-noirs, pour sauver l'armée et les institutions de la République en « France » ; c'est, plus près de nous, l'attitude des Libanais de telle ou telle région se désintéressant des dommages subis dans une « autre région » quitte à voir s'effriter l'État; c'est en termes financiers les différentes techniques de spoliation d'accaparement ou symétriquement de dénonciation sélective des engagements.

***Ou sur le temps
de l'impact***

Cela vaut si l'on cherche à amputer l'espace du risque, si l'on cherche à le reporter, dans le temps, on retrouve la dette comme technique référentielle. C'est donc là une méthode essentielle de gestion politique du désordre. Dans ce domaine, comme dans les autres, face à l'avantage désiré, il existe un coût : le temps n'est pas gagné, il est acheté. Reporter un déficit l'amplifie, l'intérêt est le prix du temps.

***Relecture des
notions liées de
dette et de crise***

Juger une politique de gestion par la dette et dire si elle est judicieuse ou non, ne doit pas être se faire à l'aune de sa durée passée ni même de sa viabilité attendue. La vraie question est : combien nous coûte le fait de faire durer la dette ? Le temps acheté a un prix, et il faut que ce prix payé puisse servir à quelque chose. On peut penser que, dans les années 1990, les Américains ont utilisé ce temps pour renforcer leur position stratégique et politique et pour avancer dans des technologies pointues et pour se lancer dans un ensemble d'aventures fâcheuses dont l'Irak en particulier. Au Liban, la question est : à quoi avons-nous utilisé le temps chèrement acheté ? Si c'est simplement pour financer de la consommation, dont il ne reste que des non-valeurs, ce n'est pas justifiable au niveau économique et comptable.

A partir de là, la notion de crise ne doit pas être restreinte à l'idée

d'un cataclysme qui, soit a lieu, soit se trouve reporté par les talents des uns ou par les miracles des autres. La gestion de crise n'est qu'une partie d'une des modalités de base de la gestion des risques, celle qui s'appuie sur la gestion du temps. C'est reporter la difficulté d'aujourd'hui à demain, en sachant parfaitement qu'on l'amplifie du fait de ce report. C'est le prix naturel à payer pour cette technique.

LES CHOIX ENVISAGEABLES AU LIBAN

Choix Stratégique du modèle de société et d'État

Aujourd'hui, au point où nous en sommes, nous nous trouvons donc face à un certain nombre de choix envisageables.

Il ne s'agit pas de choix techniques, car la dette n'est pas un phénomène isolé, mais de choix stratégiques : Quel mode de gestion d'État, quel modèle de société jugeons-nous adapté et désirable pour notre pays ? Maintenir la dette et maintenir le mode de gestion par le temps que la dette implique, signifie maintenir, entretenir, cette dynamique financière, augmenter les excédents primaires, c'est-à-dire accroître la pression fiscale, et restreindre systématiquement les capacités de l'État à rendre les services que les citoyens attendent de lui, et par conséquent décrédibiliser encore plus l'État à leurs yeux. Cela signifie les pousser à la fois vers l'émigration et vers les structures subétatiques alternatives. Car sans une émigration entretenue, les flux de capitaux entrants pourraient se tarir, et sans les structures subétatiques, l'encadrement des populations marginales à travers les mailles du clientélisme deviendrait vite problématique.

Si c'est ce mode d'État et de société est bon et correspond à ce que nous désirons, alors les méthodes appliquées jusqu'à ce jour, sur le plan technique, sont acceptables. Si ce n'est pas le mode que nous souhaitons, il faut oser décider de prendre le virage pour en sortir ; c'est cela le choix stratégique.

Modalités techniques et opportunités actuelles, L'ordre de l'urgence et celui de l'importance

Viennent ensuite les choix techniques qui ne sont pas simples pour autant.

Nous sommes dans une situation de risque, nous devons donc gérer à la fois l'urgence et l'importance. L'importance est de bien négocier le virage, c'est l'art du pilote ; l'urgence est de ne pas dérapier en cours de route, c'est l'adhérence des pneus. Il faut penser aux deux, en permanence. Toute action doit concilier l'ordre de l'importance et l'ordre de l'urgence, en utilisant de façon opportuniste, ce qui est tout à fait légitime, certaines données disponibles. Parmi ces données, certaines sont aujourd'hui conjoncturellement favorables. D'abord, le prix du pétrole a baissé, c'est excellent pour le Liban, cela signifie moins de coût énergétique, moins de déficit public et d'accumulation de la dette,

moins de facilité à attirer les financements de l'extérieur pour entretenir le système, et moins de possibilités d'émigration pour les jeunes. D'autant plus que, pour des raisons diverses, nous maintenons toujours chez nous une masse de liquidité du fait du choc pétrolier précédent. Ce créneau est donc particulièrement précieux non pas pour clairoonner que nous avons échappé à la crise financière internationale du fait de notre exceptionnalisme génétique ou de nos talents mais pour l'utiliser rapidement pour mieux négocier le virage à la fois en termes de choix d'orientation et de risques de dérapages.

***Face au virage:
la précision au
volant et
l'adhérence au
sol***

En termes de choix d'orientation, ce dont nous avons besoin c'est d'une augmentation qualitative de l'investissement domestique, qu'il soit public ou privé, pour pouvoir absorber, autant que faire se peut, les jeunes diplômés que nous produisons systématiquement pour l'exportation, et pour rendre à l'État sa crédibilité et sa légitimité, car il est évidemment important, au regard de tout ce qui se passe autour de nous, d'avoir un État, et un État puissant.

Quant à la gestion des dérapages, il existe un ensemble de mesures techniques très importantes qui touchent évidemment le secteur financier. Il serait judicieux que les fonds propres des banques et leurs provisions générales non affectées soient massivement renforcées, que le système de garantie des dépôts soit consolidé. Mais aussi, il faudrait que le système de couverture maladie et d'assurance vieillesse, pour toutes les catégories les plus fragiles de la population, soit pris en charge directement par l'État directement, et ne soit pas laissé à des associations ou à des regroupements communautaires caritatifs, politiques ou miliciens...

Cela est possible du fait du créneau dans lequel nous nous trouvons : c'est une gestion à double vitesse, une gestion d'urgence et une gestion d'importance. »